

GLOBALSTONE IV

Restauration d'un immeuble de logement_2 rue Paul Bert
92800 PUTEAUX

NOTICE COMMERCIALE

2024 – ind A



SOMMAIRE

I - GENERALITES	7
II - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET GENERALES DE L'IMMEUBLE	8
1 INFRASTRUCTURE	8
1.1 <i>Fouilles</i>	8
1.2 <i>Fondations</i>	8
1 MURS ET OSSATURE	8
1.1 <i>Murs des sous-sols</i>	8
2.2 <i>Murs des façades et des pignons</i>	8
2.3 <i>Murs porteurs à l'intérieur des locaux</i>	8
2.4 <i>Murs ou cloisons séparatifs</i>	8
3 PLANCHERS	8
3.2 <i>Planchers des étages courants</i>	8
3.3 <i>Planchers sous terrasse</i>	8
3.4 <i>Planchers sous combles</i>	8
3.5 <i>Plancher entre logements et locaux non chauffés</i>	8
3.6 <i>Plancher sur terre-plein du rez-de-chaussée</i>	9
3.7 <i>Planchers des balcons</i>	9
3.8 <i>Plancher intermédiaire entre niveaux de parking</i>	9
3.9 <i>Plancher bas du sous-sol</i>	9
4 CLOISONS DE DISTRIBUTION	9
5 ESCALIERS	9
5.2 <i>Escaliers collectifs</i>	9
5.3 <i>Escaliers privatifs</i>	9
6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION.....	9
6.2 <i>Conduits de fumée des locaux de l'immeuble</i>	9
6.3 <i>Conduits de ventilation des appartements</i>	9
6.4 <i>Conduits de ventilation des locaux techniques et communs</i>	9
6.5 <i>Conduits de ventilation des parkings</i>	9
6.6 <i>Ventilations palières</i>	10
6.7 <i>Colonnes sèches</i>	10
7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS	10
7.2 <i>Chutes d'eaux pluviales</i>	10
7.3 <i>Chutes d'eau usées et eaux-vannes</i>	10
7.4 <i>Canalisations en sous-sol</i>	10
7.5 <i>Branchement à l'égout</i>	10
8 TERRASSES	10
8.2 <i>Toitures terrasses des immeubles</i>	10
8.3 <i>Couverture des immeubles</i>	10
8.4 <i>Terrasse sur sous-sol</i>	10
III – LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS	10
1 SOLS ET PLINTHES.....	11
1.1 <i>Ragréage</i>	11
1.2 <i>Sol et plinthes des pièces principales</i>	11
1.3 <i>Sols et plinthes des pièces de services</i>	11
1.4 <i>Sol des balcons</i>	11
1.5 <i>Sol des terrasses</i>	11
1.6 <i>Barre de seuil</i>	11

2	REVETEMENTS MURAUX.....	11
2.1	Cuisines	11
2.2	WC séparés, Salles de bains et salles d'eau	11
3	PLAFONDS.....	12
3.1	Plafonds des pièces intérieures	12
3.2	Sous faces des balcons	12
4	MENUISERIES EXTERIEURES	12
4.1	Menuiseries extérieures des pièces principales	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
4.2	Menuiseries extérieures des pièces de service	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
5	FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS	12
5.1	Fermeture des pièces principales	12
5.2	Fermeture des pièces de service	12
6	MENUISERIES INTERIEURES	12
6.1	Portes intérieures des logements	12
6.2	Portes palières	12
6.3	Ouvrages divers	12
7	SERRURERIE ET GARDE-CORPS	13
7.1	Garde-corps et barres d'appui	13
7.2	Séparatifs de balcons ou terrasses	13
8	PEINTURES · PAPIERS PEINTS · TENTURES.....	13
8.1	Peintures extérieures	13
8.2	Peintures intérieures	13
8.3	Tentures	13
9	EQUIPEMENTS INTERIEURS	13
9.1	Equipements ménagers	14
9.2	Equipements sanitaires et plomberie	14
9.3	Equipement électrique, téléphonique et TV	14
9.4	Chauffage	16
9.5	• Dans les autres pièces, radiateurs de type Amadeus Digital de chez THERMOR ou équivalent Ventilation	16
9.6	Equipements basse tension	16
IV – ANNEXES PRIVATIVES		16
1	CAVES.....	17
2.1	Murs et cloisons	17
2.2	Plafonds	17
2.3	Sols	17
2.4	Ventilation	17
2.5	Equipement Electrique	17
3	TERRASSES PRIVATIVES	17
V – PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE		17
1	PARTIE COMMUNE DE L'IMMEUBLE	17
1.1	Sols	17
1.2	Parois	17
1.3	Plafonds	17
1.4	Portes d'accès et système de fermeture	17
1.5	Porte d'accès à l'escalier intérieur desservant les niveaux de superstructure	18
1.6	Porte d'accès à l'escalier desservant le sous-sol technique	18
1.7	Boîtes aux lettres - Tableaux d'affichage	18
1.8	Chauffage	18
1.9	Equipement électrique	18

2	CIRCULATIONS DU REZ-DE-CHAUSSEE ET PALIERS DES ETAGES	18
2.1	Sols	18
2.2	Murs	18
2.3	Plafonds	18
2.4	Portes communes	18
2.5	Equipement électrique	19
3	CIRCULATION SOUS-SOL	19
3.1	Sols	19
3.2	Murs • Plafonds	19
3.3	Portes	19
3.4	Equipement Electrique	19
4	CAGES D'ESCALIERS	19
4.1	Sols	19
4.2	Murs	19
4.3	Plafonds	19
4.4	Garde-corps et mains courantes	19
4.5	Ventilation	19
4.6	Eclairage	19
5		19
VI	– EQUIPEMENTS GENERAUX A L'IMMEUBLE	19
1	ASCENSEUR	20
2	CHAUFFAGE EAU CHAUDE	20
3	TELECOMMUNICATIONS	20
3.1	Téléphone	20
3.2	Antenne TV• FM	20
4	VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX	20
5	ALIMENTATION EN EAU	20
5.1	Compteur général	20
5.2	Colonnes montantes	20
6	ALIMENTATION EN GAZ	20
7	ALIMENTATION EN ELECTRICITE	20
7.1	Origine de l'alimentation	20
7.2	Colonnes montantes	20
7.3	Branchements et comptages particuliers	20
VII	– PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS	21
1	VOIRIE ET PARKING	21
2	CIRCULATION DES PIETONS	21
3	ESPACES VERTS	21
3.1	Plantations	21
3.2	Couvre sol	21
3.3	Chemins de promenade, aire de repos	21
3.4	Equipement	21
4	ECLAIRAGE EXTERIEUR	21
4.1	Entrée du bâtiment	21
5	RESEAUX DIVERS	21
5.1	Réseau d'eau	21
5.2	Réseau de gaz	21

5.3	<i>Electricité</i>	21
5.4	<i>Egout</i>	21

I - GENERALITES

Les caractéristiques techniques de l'immeuble sont définies par la présente notice.

L'ouvrage sera exécuté en conformité avec les règles de construction et de sécurité, et selon les règles de l'art.

L'ensemble immobilier est composé d'un immeuble de logements, érigé en R+4 sur RUE avec un RDJ sur cour. Il est situé au 2 rue Paul BERT à PUTEAUX.

La hauteur libre générale dans les appartements sera entre 2,50 et 3,10 mètres. A cela il faudra soustraire la hauteur des faux-plafonds, soffites et de retombées de poutres, selon nécessité technique.

Les hauteurs d'allèges ou de seuils éventuellement portés sur les plans, sont le cas échéant, susceptibles de légères variations.

L'emplacement des équipements électriques, téléphoniques et télévision sera défini par l'Architecte sur la base du plan d'étage courant.

La conformité de la restauration sera soigneusement vérifiée par un bureau de contrôle agréé.

Les marques et références sont mentionnées pour indiquer un niveau qualitatif.

Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité de remplacer les matériaux, équipements ou appareils décrits dans la présente notice par d'autres de qualité au moins équivalente, pour des choix de référencement ou de programme, et notamment dans le cas où pendant la construction, leur fourniture ou leur mise en œuvre se révélerait impossible, difficile ou susceptible d'entraîner des désordres ou des retards.

Les matériaux naturels tels que la pierre, les parquets ... peuvent présenter des aspects et des couleurs différents selon les approvisionnements.

Sauf spécification contraire dans la présente notice, le sens de pose des revêtements sera déterminé par le Maître d'Ouvrage.

Les teintes, coloris et finitions des façades, des revêtements des parties communes de l'immeuble et de ses dépendances seront choisis par l'Architecte.

Il n'est pas prévu de disposition anti-vibratile pour l'ensemble de l'immeuble.

Les prestations seront intégralement soumises aux dispositions des DTU, règlements et normes d'application obligatoire en vigueur à la date de signature du marché initial contracté avec l'entreprise qui réalisera les travaux.

Nota bene : La présente notice ne concerne pas les étages R+3 et R+4 qui sont exclus des travaux de restauration. Seulement des adaptations techniques seront à prévoir dans ces niveaux.

II - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET GENERALES DE L'IMMEUBLE

1 INFRASTRUCTURE

1.1 Fouilles

- Sans Objet

1.2 Fondations

- Sans Objet

1 MURS ET OSSATURE

1.1 Murs des sous-sols

1.2 Murs périmétriques

- Murs existants conservés

1.3 Murs intérieurs et poteaux en infrastructure

- Les murs intérieurs pourront être réalisés en carreaux de plâtre ou blocs de béton cellulaire.

2.2 Murs des façades et des pignons

- Sur les façades situées sur cour et sur rue en RDJ, RDC et R+1 un doublage thermique sur face intérieure par complexe comprenant un isolant avec un parement en plaque de plâtre.
- Sur les pignons en RDJ, RDC et R+1 un doublage thermique sur face intérieure par complexe comprenant un isolant avec un parement en plaque de plâtre.

2.3 Murs porteurs à l'intérieur des locaux

- Murs existants conservés des renforcements des structures sont envisagées conformément à l'étude du BET structure.

2.4 Murs ou cloisons séparatifs

- Entre locaux privatifs et tous locaux intérieurs communs (paliers d'étages, gaines techniques, etc.) : murs existants conservés avec doublage thermique ou phonique de ces parois réalisés par complexe comprenant un matériau isolant et un parement en plaque de plâtre.
- Entre deux locaux privatifs : murs existants conservés

3 PLANCHERS

3.2 Planchers des étages courants

- Dalle existantes confortées selon les nécessités, recevant un revêtement en bois.

3.3 Planchers sous terrasse

- Sans objet

3.4 Planchers sous combles

- Sans objet.

3.5 Plancher entre logements et locaux non chauffés

- Dalle existantes confortées selon les nécessités, recevant un revêtement en bois.

3.6 Plancher sur terre-plein du rez-de-chaussée

- Sans objet

3.7 Planchers des balcons

- Sans objet

3.8 Plancher intermédiaire entre niveaux de parking

- Sans objet

3.9 Plancher bas du RDJ

- Le niveau actuel devra être abaissé. Une isolation thermique est prévue sur des panneaux isolants résistants à la compression La nouvelle chape sera coulée au-dessus avant de poser le revêtement final.

4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

- Cloisons de distribution intérieure des logements réalisées en cloisons sèches de type PLACOSTYL de 7 cm avec interposition de laine minérale.
- Cloisons de type PLACOSTYL de 7 ou 10 cm suivant réglementation, en entourage des gaines techniques verticales.
- Parement en plaque de plâtre hydrofuge dans les salles d'eau et salles de bains.

5 ESCALIERS

5.2 Escaliers collectifs

- Escaliers collectifs existants conservés.

5.3 Escaliers privatifs

- Sans objet

6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

6.2 Conduits de fumée des locaux de l'immeuble

- Sans objet

6.3 Conduits de ventilation des appartements

- Evacuation de l'air vicié par ventilation mécanique contrôlée dans les pièces de service, par l'intermédiaire de conduits métalliques verticaux disposés dans les gaines techniques des logements.
- Suivant la disposition des pièces, les raccordements éventuels entre les conduits verticaux et les bouches d'extraction sont assurés par des conduits horizontaux habillés par des soffites ou des faux plafonds.

6.4 Conduits de ventilation des locaux techniques et communs

- Amenée naturelle d'air frais dans les locaux techniques et communs inscrits au sous-sol et au rez-de-chaussée (exemple : compteur eau, comptage EDF, poubelles, etc.).
- Ventilation haute naturelle dans les locaux techniques et communs inscrits au sous-sol et au rez-de-chaussée (exemple : compteur eau, comptage EDF, etc.).
- Ventilation haute naturelle pour l'abri poubelles.

6.5 Conduits de ventilation des parkings

- Sans objet.

6.6 Ventilations palières

- Sans objet.

6.7 Colonnes sèches

- Sans objet.

7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

7.2 Chutes d'eaux pluviales

- Ecoulement des eaux pluviales de la toiture en pente par des descentes EP en zinc en façade.

7.3 Chutes d'eau usées et eaux-vannes

- Chutes en pvc disposées dans les gaines techniques intérieures des logements, jusqu'aux réseaux horizontaux inscrits en plancher haut du sous-sol.
- Ces chutes peuvent faire l'objet de dévoiements horizontaux en plafond de certaines pièces avec encoffrement dans des soffites ou des faux plafonds en plaques de plâtre.

7.4 Canalisations en sous-sol

7.4.1.1 Canalisations en élévation

- Réseaux séparatifs pour eaux pluviales et eaux usées - eaux-vannes, réalisés en pvc, de diamètre suivant calculs, posés sur consoles ou sur suspentes en plancher haut du sous-sol.

7.4.1.2 Canalisations enterrées

- Sans objet

7.5 Branchement à l'égout

- Raccordement au réseau public conforme aux spécifications communales et départementales.

8 TERRASSES

8.2 Toitures terrasses des immeubles

- Sans objet.

8.3 Couverture des immeubles

- Sans objet.

8.4 Terrasse sur sous-sol

- Sans objet.

III – LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

1 SOLS ET PLINTHES

1.1 Ragréage

- Les sols des pièces humides est posé su run ragréage si nécessaire.
- Les sols des pièces sèches est posé sur le parquet existant préalablement conforté et ragrée réalisée avec un isolant acoustique.

1.2 Sol et plinthes des pièces principales

1.2.1 Entrée et séjour

- Parquet massif de type TRADIDECO sélection de chez CFP - lame de 90 mm de large et d'une épaisseur de 14 mm - finition verni usine, ou parquet contrecollé de type MONOLAME de chez CFP - lame de 140 mm de large et d'une épaisseur de 13 mm ; et pose collée ou équivalent.
- Plinthes en bois ou MDF peint de 100 mm de hauteur, peintes en blanc.

1.2.2 Chambres, dégagements, dressings et placards ouvrant sur ces pièces

- Parquet massif de type TRADIDECO sélection de chez CFP - lame de 90 mm de large et d'une épaisseur de 14 mm - finition verni usine, ou parquet contrecollé de type MONOLAME de chez CFP - lame de 140 mm de large et d'une épaisseur de 13 mm ; et pose collée ou équivalent.
- Plinthes en bois ou MDF peint de 100 mm de hauteur, peintes en blanc.

1.3 Sols et plinthes des pièces de services

1.3.1 Sols des salles de bains, des salles d'eau et des WC isolés

- Grès cérame rectifié de 3 gammes de chez MOSA (COLOURS, GLOBAL et CLASSICS TIDE) ou équivalent. Coloris au choix de l'Architecte.

1.3.2 Sols et plinthes des cuisines

- Parquet massif de type TRADIDECO sélection de chez CFP - lame de 90 mm de large et d'une épaisseur de 14 mm - finition verni usine, ou parquet contrecollé de type MONOLAME de chez CFP - lame de 140 mm de large et d'une épaisseur de 13 mm ; et pose collée ou équivalent.
- Plinthes en bois ou MDF peint de 100 mm de hauteur, peintes en blanc.

1.4 Sol des balcons

- Sans objet

1.5 Sol des terrasses

- Sans objet

1.6 Barre de seuil

- A chaque changement de matériaux de revêtement de sol, profil métallique d'arrêt ou profil bois.

2 REVETEMENTS MURAUX (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.1 Cuisines

- Crédence au-dessus de l'emplacement du plan de travail à une hauteur de 60cm y compris retours de crédences sur 65cm. Carreaux de 3 gammes de chez MOSA (COLOURS, GLOBAL et CLASSICS TIDE) ou équivalent. Coloris au choix de l'Architecte.

2.2 WC séparés, Salles de bains et salles d'eau

- Faïence en Carreaux de 3 gammes de chez MOSA (COLOURS, GLOBAL et CLASSICS TIDE) ou équivalent. Coloris au choix de l'Architecte.

Localisation : - Dans les salles d'eau, pose tout hauteur sur les murs intérieurs de la douche. Pose en faïence du meuble vasque jusqu'à hauteur du miroir.

3 PLAFONDS (sauf peintures et tentures)

3.1 Plafonds des pièces intérieures

- Faux plafonds ou soffites en plaques de plâtre. Localement, enduits de surfaçage sous face des planchers ragrés

3.2 Sous faces des balcons

- Sans objet

4 MENUISERIES EXTERIEURES

- Sans objet

5 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS

5.1 Fermeture des pièces principales

- Sans objet

5.2 Fermeture des pièces de service

- Sans objet

6 MENUISERIES INTERIEURES

6.1 Portes intérieures des logements

- Portes à âme pleine à peindre sur huisseries métalliques huisserie métallique
- Quincaillerie de portes traditionnelles des établissements BRICARD ou ou équivalent.
- Verrou de condamnation pour les WC et salles d'eau.

6.2 Portes palières

- Porte blindé, en parement bois à peindre, conforme à la réglementation effraction,
- Serrure de sûreté 3 points latéraux, classement A2P*
- Garniture côté intérieur par béquille simple de même ligne que sur les portes intérieures, côté palier par bouton ou poignée de tirage.
- Finition du vantail par peinture
- Butoir élastomère.
- Microviseur.
- Seuils à la suisse en bois ou autre matériau suivant projet du Décorateur.

6.3 Ouvrages divers

- Trappes de visite pour chacune des gaines intérieures inscrites dans les pièces de service des logements. Ces trappes comprennent un bâti bois ou métal et un remplissage en panneau de particules avec isolation phonique, finition à peindre.
- Gaine technique logement (localisation suivant plans de vente) constituée d'une façade menuisée en médium, ouvrants à la française.

7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

7.1 Garde-corps et barres d'appui

Sans objet

7.2 Séparatifs de balcons ou terrasses

• Sans objet.

8 PEINTURES · PAPIERS PEINTS · TENTURES

8.1 Peintures extérieures

8.1.1 Sur serrurerie des garde-corps

8.1.2 Sur sous face des balcons

• Sans objet.

8.2 Peintures intérieures

8.2.1 Sur menuiseries intérieures

• Après préparation, deux couches de peinture acrylique finition velours, coloris blanc.
Localisation : - portes et huisseries métalliques de portes, plinthes bois, habillages bois, trappes bois, etc.

8.2.2 Sur menuiseries extérieures

• Sans objet.

8.2.3 Sur murs

• Murs des pièces sèches : peinture acrylique, finition velours, coloris blanc (compris cuisine ouverte sur séjour),
• Murs des pièces humides : peinture acrylique, finition velours coloris blanc (hors cuisine ouverte sur séjour).

8.2.4 Sur plafonds

• Murs des pièces sèches : peinture acrylique, finition velours, coloris blanc (compris cuisine ouverte sur séjour),
• Murs des pièces humides : peinture acrylique, finition velours, coloris blanc (hors cuisine ouverte sur séjour).

8.2.5 Sur canalisations

• Sur canalisations métalliques ou PVC apparentes : deux couches de peinture blanche.

8.3 Tentures

8.3.1 Sur murs

• Sans objet.

8.3.2 Sur plafonds

• Sans objet.

9 EQUIPEMENTS INTERIEURS

9.1 Equipements ménagers

9.1.1 Cuisines

- Ensemble comprenant des meubles bas et haut en aggloméré finition mélaminé conformément aux plans de l'architecte avec un évier 1 bac, 1 égouttoir et une plaque chauffante électrique 2 ou 4 feux selon typologie, 1 emplacement pour 1 réfrigérateur bas (non fourni), des portes et de tablettes intermédiaires selon configuration.
- Robinetterie mitigeurs chromée de chez ALTERNA ou équivalent.
- Alimentations et évacuations LL ou LV en attente bouchonnée suivant typologie de cuisine.

9.1.2 Evacuation des déchets

- Néant à l'intérieur des logements.

9.2 Equipements sanitaires et plomberie

9.2.1 Distribution d'eau froide

- Colonnes montantes, en PVC pression, disposées dans les gaines techniques des parties communes avec manchette en attente pour pose éventuelle de compteurs divisionnaires, à la charge de la copropriété. Distribution encastrée dans doublage ou faux plafond en tube cuivre ou en polyéthylène réticulé.

9.2.2 Production et distribution d'eau chaude

- La production d'eau chaude sanitaire de chaque logement sera assurée par un ballon d'eau chaude sanitaire électrique situé dans le logement.

9.2.3 Evacuations

- Réalisées par tuyaux PVC jusqu'aux chutes verticales situées dans les gaines techniques.

9.2.4 Branchements en attente

- Attentes pour machines à laver ou lave-vaisselle, comprenant :
 - Robinet d'arrêt sur l'eau froide,
 - Attente avec siphon PVC sur l'évacuation.

9.2.5 Appareils sanitaires

Dans la salle d'eau :

- WC : cuvette suspendue type Daily O2 de chez ALTERNA ou équivalent avec réservoir à mécanisme à bouton-poussoir double débit et abattant double, localisation selon Plan
- Receveur de douche (pose suivant contraintes techniques) en céramique blanche ou résine avec anti-dérapant de type SEDUCTA de chez ALTERNA ou équivalent, dimensions suivant plans.
- Meuble vasque de type WOOD STOCK ou PLENITUDE de chez ALTERNA avec vasque correspondant de chez ALTERNA, dimensions suivant plans. Miroir avec applique LED intégré Coloris au choix de l'architecte
- Pare-douche type Concerto de chez alterna ou équivalent selon plans

9.2.6 Robinetterie

- L'ensemble des mitigeurs des meubles vasques des salles d'eau est de type Concerto de chez ALTERNA ou équivalent
L'ensemble des mitigeurs muraux thermostatiques des douches est de type Concerto de chez ALTERNA ou équivalent avec flexible chromé et douche.

9.2.7 Robinet de puisage extérieur

- Sans objet

9.3 Equipement électrique, téléphonique et TV

9.3.1 Type d'installation

- Alimentation des appareils par gaines électriques encastrées dans la structure, les cloisons et les faux-plafonds, selon les nécessités techniques.
- Sauf spécification contraire, les points lumineux sont livrés avec un dispositif normalisé de connexion pour luminaires (D.C.L.).
- L'appareillage est de la série Dooxie de chez LEGRAND ou équivalent.

9.3.2 Equipement de chaque pièce

Entrée :

- 1 prise haute 16A + T
- 1 centre commandé en va-et-vient ou par télérupteur
- Tableau "abonné" avec disjoncteur général et disjoncteurs divisionnaires inclus 2 prises 16A + T (encastré, avec porte de couleur blanche ou gaine technique avec huisserie).
- 1 combiné vidéophone avec commande d'ouverture des portes du hall
- 1 bouton poussoir porte-étiquette (sur palier)

Cuisine :

- 1 sortie de fils en applique au-dessus de l'évier, commandée par 1 interrupteur simple allumage
- 1 centre commandé par 1 interrupteur simple allumage
- 4 prises 16A + T à 1.10 m du sol sur le plan de travail
- 1 prises 20A + T pour machines à laver le linge ou le lave-vaisselle
- 1 prise 16A + T à proximité de l'interrupteur à l'entrée de la pièce
- 1 prise 16A + T en plinthe
- 1 terminal 32A + T pour table de cuisson
- 1 terminal 20A + T pour le four

Kitchenette (studios) :

- 1 sortie de fils en applique au-dessus de l'évier, commandée par 1 interrupteur simple allumage
- 4 prises 16A + T à 1.10 m du sol sur le plan de travail
- 2 prises 20A + T pour machines à laver le linge et le réfrigérateur
- 1 terminal 32A + T pour table de cuisson

Séjour :

- 1 prise 16A + T tous les 4 m2 avec 5 prises minimum
- 1 point lumineux central commandé par 1 interrupteur simple allumage ou en va et vient
- 1 prise commandée complémentaire
- 1 prise TV-FM
- 1 prise téléphone type RJ 45

Chambre 1

- {unité de vie)
- 1 centre commandé par 1 interrupteur simple allumage
- 4 prises 16A + T
- 1 prise commandée complémentaire
- 1 prise TV-FM

(chambre des 2 pièces) :

- 1 prise type RJ 45

Dégagement :

- 1 centre lumineux en plafond, commandé par interrupteur va et vient ou télérupteur
- 1 prise 16A + T

Salle d'eau :

- 1 Applique lumineuse commandé par interrupteur
- 1 centre commandé par interrupteur

1 PC 16A + T murale
1 attente électrique pour le sèche-serviettes du studio alcôve

WC :

1 centre lumineux ou une applique commandée par 1 interrupteur simple allumage.

9.3.4 Puissances desservies

- Suivant étude technique.

9.3.5 Sonnerie de porte palière

- Sonnerie, incluse dans le tableau abonné et commandée par bouton poussoir disposé sur le palier des logements.

9.4 Chauffage

9.4.1 Type d'installation

- Chauffage individuel électrique avec radiateurs à inertie type Accessio Digital 2 de chez ATLANTIC ou équivalent.

9.4.2 Appareils d'émission de chaleur

- Dans les salles d'eau, sèche serviette électrique type GORELLI de chez SAUTER ou équivalent.

9.5 • Dans les autres pièces, radiateurs de type Amadeus Digital de chez THERMOR ou équivalent Ventilation

- Arrivée d'air frais par bouches autoréglables ou hygroréglables situées en traverse des châssis, dans la façade des pièces principales (séjour et chambres) suivant réglementation acoustique.
- Extraction d'air vicié par bouches situées dans les pièces humides (cuisine, salle d'eau et WC). Ces bouches sont raccordées aux gaines collectives de ventilation mécanique.
- La nature des bouches (autoréglables ou hygroréglables) et leur débit seront déterminés par les calculs thermiques.

9.6 Equipements basse tension

9.6.1 Radio - FM et TV

- Nombre et implantation des prises suivant article 9.3.2.
- Raccordement sur l'antenne hertzienne UHF VHF permettant la réception des chaînes TNT

9.6.2 Téléphone

- Nombre et implantation des prises suivant article 9.3.2.
- Coffret dans la gaine technique logement, située dans l'entrée, équipée d'une réglette DTI et d'un répartiteur TV.

9.6.3 Portiers - Commandes de portes

- Portier électronique vidéophone comprenant un combiné dans l'entrée de chaque logement relié au tableau d'appel situé dans le hall. Commande d'ouverture de la porte de hall à partir du combiné.

9.6.4 Volets roulants - Commandes électriques

- Sans objet

IV – ANNEXES PRIVATIVES

1 CAVES

- Sans objet

2.1 Murs et cloisons

- Sans objet

2.2 Plafonds

- Sans objet

2.3 Sols

- Sans objet

2.4 Ventilation

- Sans objet

2.5 Equipement Electrique

- Sans objet

3 TERRASSES PRIVATIVES

Sans objet

V – PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE

1 PARTIE COMMUNE DE L'IMMEUBLE

- Le hall et sas d'entrée feront l'objet d'un traitement décoratif selon projet à définir par le projet de décoration de l'Architecte.

1.1 Sols

- Changement du revêtement en carrelage

1.2 Parois

Conservation de l'existant avec un habillage en bois ou en faïence

1.3 Plafonds

Réalisation d'un faux plafond en plâtre isolé

1.4 Portes d'accès et système de fermeture

a/ Portes d'accès cage d'escalier

Existantes restaurées. Fermeture par ventouse commandée par visiophone extérieur et, pour les résidents, par vigik. Ferme porte automatique.

c/ Porte extérieure rue

- Existant restaurée. Fermeture par ventouse commandée par digicode extérieur et, pour les résidents, par vigik. Ferme porte automatique.

1.5 Porte d'accès à l'escalier intérieur desservant les niveaux de superstructure

- Sans objet.

1.6 Porte d'accès à l'escalier desservant le sous-sol technique

- Sans objet.

1.7 Boîtes aux lettres - Tableaux d'affichage

- Ensemble de boîtes aux lettres individuelles aux normes de LA POSTE en applique de type Classica de chez RENZ ou équivalent. Façade en métal laqué, traitement suivant projet Architecte en unité avec un tableau d'affichage. Ouverture des boîtes individuelles par clé plate.

1.8 Chauffage

- Néant.

1.9 Equipement électrique

- Luminaire suspendu dans le faux-plafond suivant le plan de décoration de l'Architecte.
- Commande par détecteurs de présence boutons poussoirs lumineux.
- Platine de portier digicode sur la porte sur rue, comportant :
 - clavier codé,
 - contact à clé ou lecteur de badge pour accès des résidents et des concessionnaires type VIGIK.
- Platine de portier vidéophone en inox sur porte d'accès escalier, comportant :
 - Touche d'appel de chaque logement,
 - Micro, haut-parleur, caméra, etc.
 - Contact à clé ou lecteur de badge pour accès des résidents et des concessionnaires type VIGIK.

2 CIRCULATIONS DU REZ-DE-CHAUSSEE ET PALIERS DES ETAGES

Concerne : les couloirs desservant des logements à tous niveaux. Les harmonies de matériaux et de coloris seront définies par le projet de décoration de l'Architecte.

2.1 Sols

2.1.1 Sols des circulations communes au rez-de-chaussée

- Conservation de l'existants en l'état

2.1.2 Sols des circulations palières desservant les étages

- Conservation de l'existant en l'état

2.2 Murs

- Revêtement mural en peinture, selon projet de l'Architecte

2.3 Plafonds

- Peinture finition velours.

2.4 Portes communes

Conservation de l'existant

2.5 Equipement électrique

- Eclairage par appliques murales décoratives ou plafonniers, suivant plan de décoration de l'Architecte sur minuterie.
- Commande par détecteurs de présence. 1 PC par palier, boutons poussoirs, sonnerie des logements.

3 CIRCULATION SOUS-SOL

3.1 Sols

- Sans objet.

3.2 Murs • Plafonds

- Sans objet.

3.3 Portes

- Portes bâti bois
- Degré pare flamme suivant réglementation et emplacement.

3.4 Equipement Electrique

- Alimentation par canalisations en applique suivant la localisation.
- Eclairage par hublots ronds sur minuterie avec détecteurs de présence.
- Appareillage du type plexo de LEGRAND.

4 CAGE D'ESCALIER

4.1 Sols

- Existants conservés en l'état

4.2 Murs

- Peinture murale.

4.3 Plafonds

- Peinture du plafond.

4.4 Garde-corps et mains courantes

- Conservations de l'existant en l'état

4.5 Ventilation

Sans objet

4.6 Eclairage

- Eclairage par hublots sur minuterie. Commande par boutons poussoirs lumineux du type plexo de chez LEGRAND ou équivalent ou détecteurs de présence.

VI – EQUIPEMENTS GENERAUX A L'IMMEUBLE

1 ASCENSEUR

- Sans objet.

2 CHAUFFAGE EAU CHAUDE

- Sans objet.

3 TELECOMMUNICATIONS

3.1 Téléphone

- Fourreaux et distribution verticale dans gaines palières. Liaison avec chaque logement jusqu'aux joncteurs. Conservation des lignes existantes.

3.2 Antenne TV• FM

- L'installation d'une antenne hertzienne UHF VHF permettant la réception des chaînes TNT.

4 VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX

- Ventilation mécanique des logements pour extraction dans les pièces humides.
- Extracteurs collectifs disposés en dernière étage du bâtiment raccordés aux gaines verticales desservant les logements. Rejet d'air à l'extérieur par souches en toiture.

5 ALIMENTATION EN EAU

5.1 Compteur général

Conservation du réseau existant et conservation du branchement existant

5.2 Colonnes montantes

- Depuis le compteur général, distributions horizontales en plancher haut du sous-sol technique en canalisations en PVC pression,
- Colonnes montantes en PVC pression dans les gaines techniques pour alimentation des logements en eau froide conformément à l'article 2.9.2.1.
- Manchettes en gaine palières ou gaine logements pour équipement ultérieur de compteurs individuels.

6 ALIMENTATION EN GAZ

- Sans objet

7 ALIMENTATION EN ELECTRICITE

7.1 Origine de l'alimentation

- Conservation du réseau d'alimentation en électricité du bâtiment depuis le réseau de distribution public.

7.2 Colonnes montantes

- Dans les gaines techniques sur paliers.

7.3 Branchements et comptages particuliers

- Compteurs individuels et disjoncteur d'abonné suivant normes EDF dans les entrées d'appartements dans un tableau "abonné".

VII – PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

1 VOIRIE ET PARKING

- Sans objet.

2 CIRCULATION DES PIETONS

- Sans objet.

3 ESPACES VERTS

3.1 Plantations

- Sans objet.

3.2 Couvre sol

- Sans objet.

3.3 Chemins de promenade, aire de repos

- Sans objet.

3.4 Equipement

- Sans objet.

4 ECLAIRAGE EXTERIEUR

4.1 Entrée du bâtiment

- Sans objet.

5 RESEAUX DIVERS

5.1 Réseau d'eau

- Conservation du branchement existant

5.2 Réseau de gaz

Sans objet

5.3 Electricité

- Conservation du branchement existant

5.4 Egout

- Conservation des réseaux d'évacuations existants.